

# En Martinique les seniors sont plus souvent en emploi qu'en France métropolitaine

Insee Analyses Martinique • n° 73 • Novembre 2024



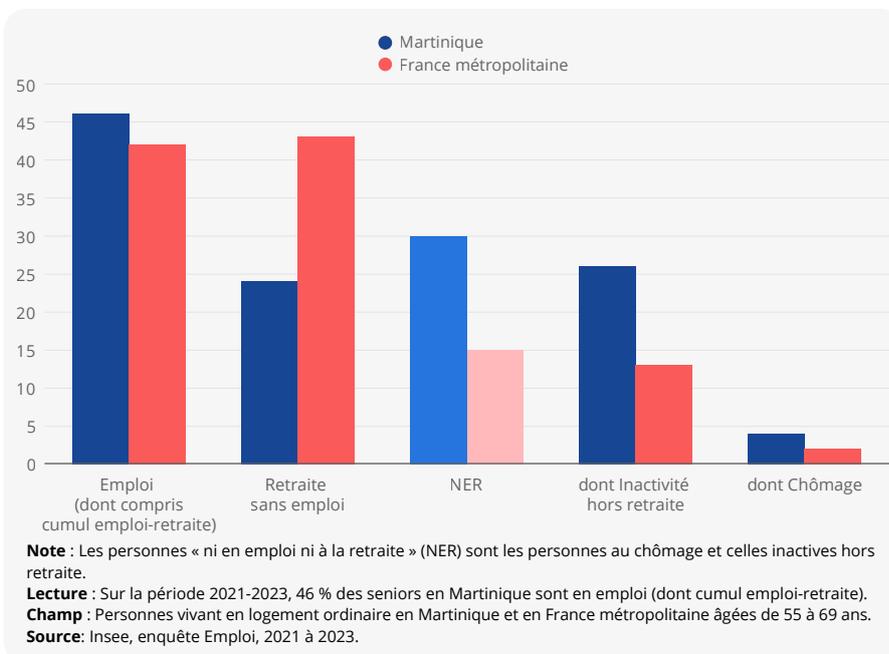
Les seniors de 55 à 69 ans résidant en Martinique sont plus souvent en emploi que leurs homologues de l'Hexagone, en moyenne sur la période 2021-2023. Pour autant, cette situation évolue selon l'âge. Les seniors de la région sont moins souvent en emploi entre 55 et 59 ans qu'en France métropolitaine. En revanche, ils le sont plus souvent entre 60 et 64 ans. En moyenne, 24 % des Martiniquais de 55 à 69 ans déclarent percevoir une retraite (hors cumul emploi retraite) contre 43 % en France hexagonale. Enfin, 30 % des seniors en Martinique ne sont ni en emploi ni à la retraite. Cette situation est deux fois plus fréquente qu'en France métropolitaine. Néanmoins, les mêmes motifs sont évoqués sur les deux territoires pour l'expliquer.

## Les seniors en Martinique travaillent plus tardivement qu'en France métropolitaine

Sur la période 2021-2023, 46 % des seniors de 55 à 69 ans sont en emploi en Martinique. Ils le sont plus souvent que les seniors en France métropolitaine (42 %) ► **figure 1**. Toutefois, des disparités existent selon l'âge : si le taux d'emploi ► **définition** des 55 à 59 ans est moins élevé en Martinique qu'en France hexagonale (-9 points) ► **figure 2**, l'écart entre les deux territoires s'inverse pour les 60-64 ans. En effet, le taux d'emploi des seniors de cette tranche d'âge en Martinique est supérieur de 12 points à celui de leurs homologues métropolitains. Enfin, l'écart de taux d'emploi pour les 65-69 ans se réduit entre les deux territoires.

Ces différences traduisent des départs à la retraite plus tardifs en Martinique. Ceux-ci pourraient s'expliquer en partie par le poids de l'emploi public dans l'emploi

### ► 1. Situation sur le marché du travail des seniors âgés de 55 à 69 ans



En partenariat avec :

total, plus élevé en Martinique (34 %) qu'en France métropolitaine (22 %). En effet, les salariés de la fonction publique en Outre-Mer perçoivent une majoration de traitement jusqu'à leur départ en retraite ce qui peut les inciter à prolonger leur carrière plus longtemps.

Parmi les 55-69 ans, en Martinique, le taux d'emploi des femmes (46 %) est comparable à celui des hommes (45 %). En revanche, en France métropolitaine les femmes de cette tranche d'âge sont moins souvent en emploi que leurs homologues masculins (41 % contre 44 %).

Des carrières moins souvent complètes (47 % des martiniquaises ont une carrière complète contre 49 % en France métropolitaine [Bilionière, Salibekyan-Rosain, 2023 ► [pour en savoir plus \(2\)](#)] pourraient expliquer que les femmes de 55 à 69 ans en Martinique sont plus souvent en emploi que celles en France métropolitaine. Elles seraient ainsi incitées à retarder plus fréquemment leur départ à la retraite.

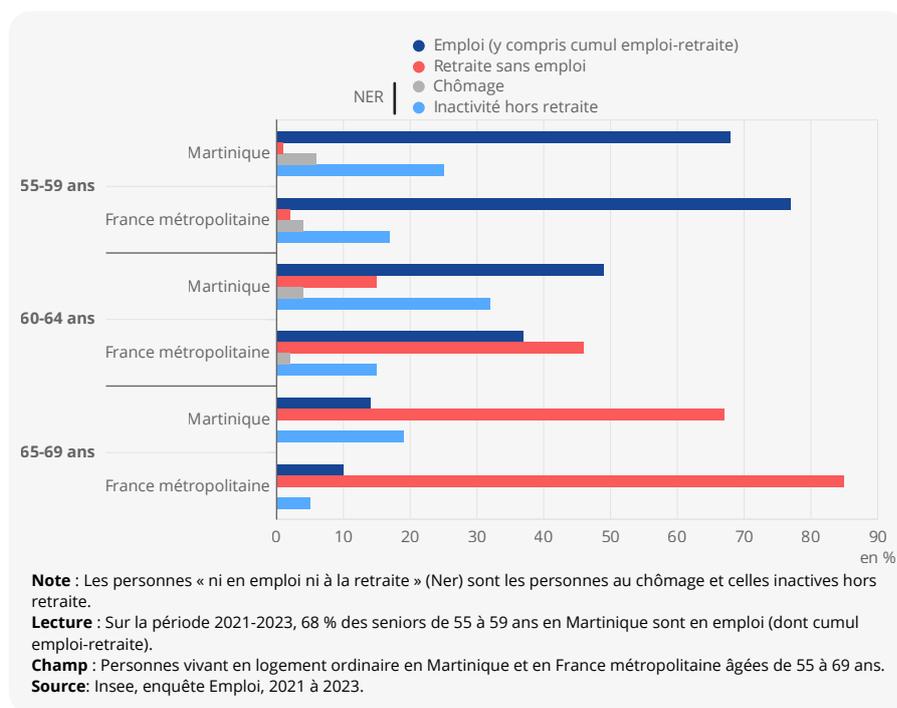
### En Martinique, la part des seniors déclarant percevoir une pension de retraite est inférieure de 19 points à celle en France hexagonale

En moyenne, sur la période 2021-2023, 24 % des personnes de 55 à 69 ans en Martinique déclarent percevoir une pension de retraite ► [source](#), hors cumul emploi retraite. Cette part est de 19 points inférieure à celle en France métropolitaine.

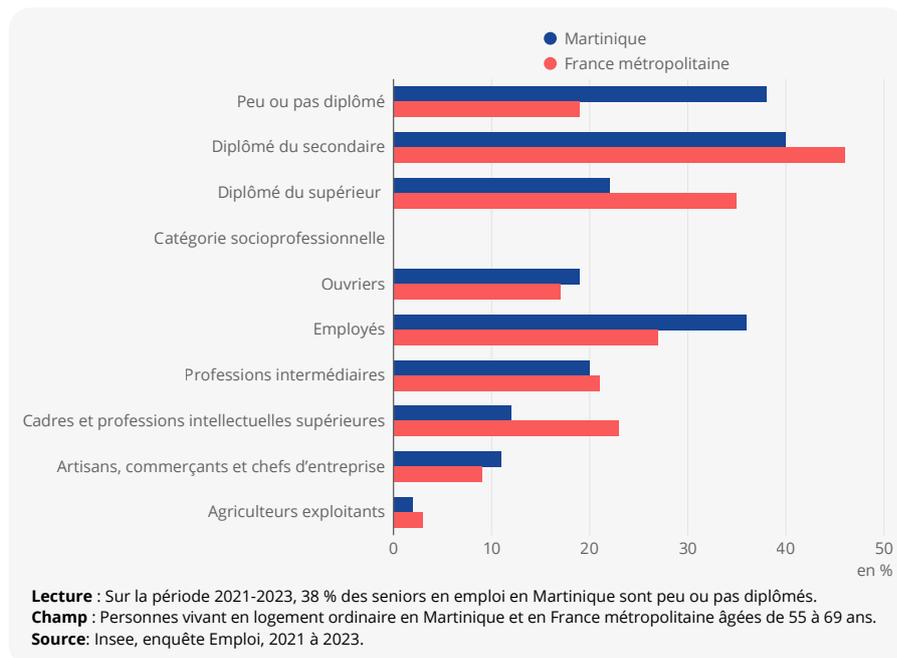
En effet, la transition vers la retraite se fait plus tardivement en Martinique. Entre 60 et 64 ans, 46 % des seniors se déclarent être à la retraite en France métropolitaine, contre 15 % en Martinique, soit un écart de 31 points. Bien que la proportion de retraités augmente avec l'âge, l'écart entre les deux territoires reste élevé pour les seniors âgés de 65 à 69 ans (+20 points).

Ces départs en retraite plus tardifs peuvent traduire deux effets distincts. D'une part les difficultés que certains travailleurs dans la région ont à justifier d'une carrière professionnelle pleine et bénéficier ainsi d'une retraite à taux plein. Ces difficultés pourraient être liées à une économie où l'emploi informel est répandu [Motch, Forgeot, 2011 ► [pour en savoir plus \(6\)](#)]. Certains ont pu exercer une activité professionnelle sans que le travail effectué n'ait été déclaré, ne générant pas de droits à la retraite. L'écart pourrait également s'expliquer par des parcours professionnels caractérisés par une alternance de périodes de chômage non indemnisées et de périodes d'emplois en Martinique. D'autre part le poids de la fonction publique et les incitations à prolonger les carrières

## ► 2. Situation sur le marché du travail des seniors selon l'âge



## ► 3. Caractéristiques des seniors en emploi selon le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle



expliquent aussi cette plus faible part de pensionnaires de retraite.

### La part des seniors en emploi peu ou pas diplômés est deux fois plus élevée en Martinique qu'en France hexagonale

Sur la période 2021-2023, en moyenne, 38 % des seniors en emploi en Martinique sont peu ou pas diplômés contre 19 % en France métropolitaine ► [figure 3](#). Cette surreprésentation s'explique en partie

par des facteurs structurels : les seniors en Martinique sont moins diplômés que dans l'Hexagone. En effet, 49 % des seniors en Martinique sont peu ou pas diplômés contre 28 % des seniors en France hexagonale. En outre, quel que soit l'âge, les peu ou pas diplômés en Martinique sont davantage concernés par le chômage au sens du BIT qu'en France hexagonale (16 % des 15 ans ou plus contre 13 % en 2023 [Chieze Devivier, Mével, 2024 ► [pour en savoir plus \(4\)](#)] et doivent donc travailler plus longtemps pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

En lien avec un moindre niveau de diplôme, les seniors résidant en Martinique sont deux fois moins souvent des cadres qu'en France métropolitaine (12 % contre 23 %) et plus fréquemment des employés (36 % contre 27 %).

Par ailleurs, les seniors en emploi en Martinique sont plus nombreux dans le tertiaire non marchand qu'en France métropolitaine (43 % contre 34 %) et moins nombreux dans l'industrie (7 % en Martinique contre 13 % en France hexagonale). Ceci traduit aussi le fait que l'appareil productif martiniquais est moins orienté vers les secteurs de l'industrie et de la construction qu'en France hexagonale [Clarenc, 2023 ► pour en savoir plus (5)].

### Le recours au temps partiel est moins fréquent chez les seniors en Martinique qu'en France hexagonale

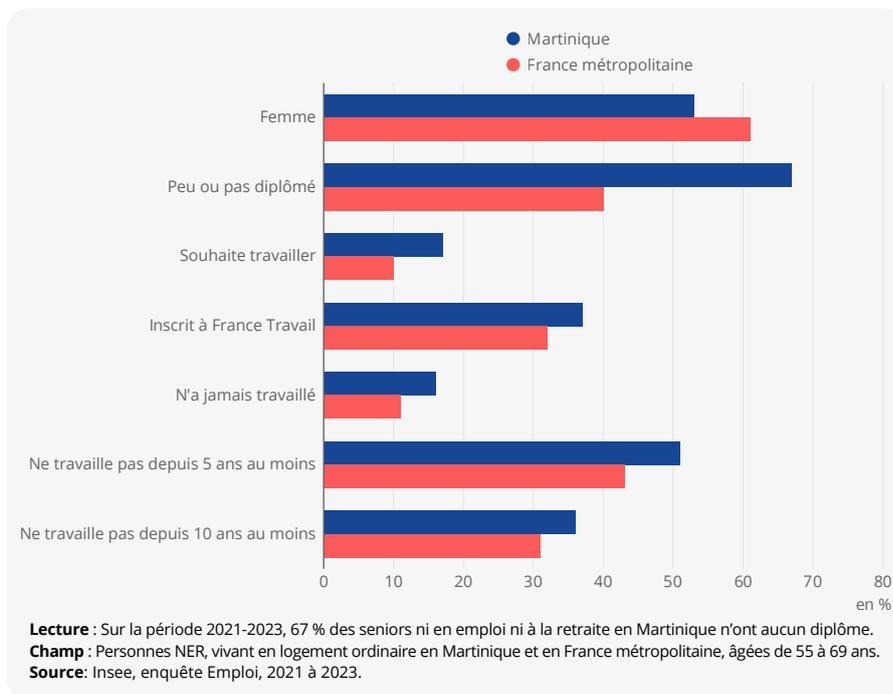
Sur la période 2021-2023, en moyenne, 17 % des seniors en emploi en Martinique travaillent à temps partiel contre 24 % en France hexagonale. Comme pour l'ensemble de la population, les femmes âgées de 55 à 69 ans en emploi ont davantage recours au temps partiel (26 %) que les hommes du même âge (7 %). La catégorie socioprofessionnelle la plus concernée par le temps partiel est celle des employés, où les femmes sont très largement majoritaires (77 %). Ainsi, dans cette catégorie socioprofessionnelle la part des salariés à temps partiel est de 29 %.

En revanche, les seniors sont plus souvent en situation de sous-emploi ► **définition** en Martinique qu'en France métropolitaine (7 % contre 5 %). Le sous-emploi concerne des personnes à temps partiel, souhaitant travailler davantage, disponibles pour le faire, mais aussi des personnes se déclarant au chômage partiel ou technique.

### En Martinique, la part des seniors ni en emploi ni à la retraite est le double de celle observée en France hexagonale

La présence de seniors au chômage ou en inactivité sans percevoir de retraite souligne que certains travailleurs ne passent pas directement de l'emploi à la retraite. Ces seniors ni en emploi, ni à la retraite, (appelés NER) représentent 30 % des seniors de 55 à 69 ans en Martinique. Cette part est deux fois plus importante qu'en France hexagonale. Cet écart s'explique principalement par une proportion plus élevée de seniors

## ► 4. Caractéristiques des seniors ni en emploi ni à la retraite (NER)



## ► 5. Raison principale de non-emploi des personnes entre 55 et 69 ans ni en emploi ni à la retraite (NER)

Raison principale citée	Martinique (%)	France métropolitaine (%)
Au chômage (BIT)	12	16
Pour raison de santé ou de handicap	47	43
Pour une autre raison que le chômage ou la santé	41	41
Dont :	100	100
À l'approche de la retraite	45	33
Contraintes personnelles ou familiales	15	11
Découragement	11	5
Souhaite rester au foyer	10	24
Autre raison ou raison manquante	19	27

**Lecture :** Sur la période 2021-2023, 41 % des seniors ni en emploi ni à la retraite en Martinique le sont pour une autre raison que le chômage ou la santé.  
**Champ :** Personnes NER, vivant en logement ordinaire, en Martinique et en France métropolitaine, âgées de 55 à 69 ans.  
**Source :** Insee, enquête Emploi, 2021 à 2023.

inactifs qui ne perçoivent pas de retraite en Martinique (26 % contre 13 % en France métropolitaine).

Ces seniors inactifs sont très éloignés du marché du travail. En Martinique, 16 % n'ont jamais exercé d'activité professionnelle contre 11 % en France hexagonale ► **figure 4**. De plus, parmi ceux ayant déjà travaillé, 51 % ne travaillent pas depuis cinq ans au moins en Martinique, contre 43 % en France hexagonale. De même, 74 % des seniors au chômage au sens du BIT en Martinique le sont depuis un an ou plus contre 46 % en France hexagonale.

En lien avec le niveau de diplôme globalement plus faible de l'ensemble des seniors en Martinique, la situation de seniors NER concerne particulièrement les personnes peu ou pas diplômées. En Martinique près de sept NER sur dix n'ont pas ou peu de diplôme contre quatre sur dix dans l'Hexagone.

Par ailleurs, il s'agit majoritairement des femmes dans les deux territoires. Cependant, l'écart entre les femmes et les hommes est moins prononcé en Martinique qu'en France métropolitaine. En effet, en Martinique, 53 % des NER sont des femmes, contre 61 % en France métropolitaine.

### Les seniors en Martinique et en France hexagonale sont en situation de NER pour les mêmes raisons

La situation de NER est vécue par les seniors en Martinique et dans l'Hexagone pour les mêmes raisons ► **figure 5**. En effet, ils sont plus souvent inactifs pour motif de santé ou de handicap que pour raison de chômage.

L'inactivité pour d'autres raisons est aussi fréquente en Martinique qu'en France métropolitaine. En Martinique,

parmi les seniors inactifs pour d'autres raisons que le chômage et la santé, le fait de se déclarer « proche de la retraite » est le motif le plus cité (12 points de plus qu'en France métropolitaine). Les seniors en situation de NER se déclarent plus souvent découragés en Martinique (6 points de plus que ceux en France métropolitaine). En revanche, ils évoquent moins fréquemment le souhait de rester au foyer dans la région (14 points de moins qu'en France métropolitaine).

Par ailleurs, les seniors NER évoquent aussi des contraintes personnelles ou familiales comme s'occuper d'un enfant ou d'un proche en Martinique comme en France métropolitaine. ●

Maurice Bilonière, Valentine Chieze Devivier (Insee),  
Véronique Cossou Remir (DEETS)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

### ► Source

L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer le chômage et l'activité au sens du Bureau international du travail (BIT). Elle est menée en continu sur l'ensemble des semaines de l'année, en France hors Mayotte, auprès des personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire (c'est-à-dire hors foyers, hôpitaux, prisons, etc.).

En 2021, l'enquête Emploi a connu une refonte majeure. Son questionnaire a été rénové afin, d'une part, de se conformer au nouveau règlement européen sur les statistiques sociales qui l'encadre et, d'autre part, de mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs et aux nouveaux enjeux du marché du travail. Son protocole de collecte a également été modernisé (possibilité de répondre par Internet en réinterrogation) et sa méthode de pondération revue.

Pour garantir la robustesse des données, la méthode employée pour cette étude a consisté à empiler des données issues des enquêtes Emploi sur trois années consécutives, de 2021 à 2023.

### ► Encadré - Les dispositifs en faveur de l'embauche et du maintien en emploi des seniors

L'État a mis en place plusieurs dispositifs afin de favoriser l'embauche et le maintien des seniors en emploi.

Il existe notamment une aide pour l'embauche d'un senior en contrat de professionnalisation. Les employeurs peuvent en effet demander le bénéfice d'une aide pour toute embauche de demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus en contrat de professionnalisation selon les conditions fixées par le décret n°2011-524 du 16 mai 2011 (JO du 17 mai). Le montant de cette aide est plafonné à 2 000 €. De plus, l'employeur bénéficie des exonérations des cotisations patronales d'assurances sociales (assurance maladie, maternité, invalidité, vieillesse-décès) et d'allocations familiales. Ce type d'embauche permet au salarié senior d'acquérir une nouvelle qualification professionnelle grâce aux actions de formation suivies dans le cadre du contrat pour engager une reconversion professionnelle.

Le CDD senior créé en 2006, est un contrat à durée déterminée d'une durée maximum de 18 mois, renouvelable une fois, conclu avec un salarié de plus de 57 ans, inscrit comme demandeur d'emploi depuis plus de trois mois ou bénéficiant d'un contrat de sécurisation professionnelle après un licenciement économique, afin de lui permettre d'acquérir, par son activité, des droits supplémentaires en vue de la liquidation de sa retraite à taux plein.

Enfin, le CDI inclusion consiste à maintenir en emploi durable des publics seniors sans solution, en permettant aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) d'embaucher en contrat à durée indéterminée (CDI) des personnes âgées d'au moins 57 ans, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, à l'issue d'un délai minimal de douze mois après le début de leur parcours d'insertion par l'activité économique.

### ► Définitions

**Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT)** est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Le **taux d'emploi par classe d'âge** rapporte le nombre de personnes en emploi de la classe d'âge à la population totale de cette classe.

Les personnes « **ni en emploi ni à la retraite** » (NER) sont les personnes au chômage et celles inactives hors retraite.

Le **sous-emploi** recouvre les personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Sont aussi incluses les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, pour cause de chômage partiel par exemple, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Une personne est considérée comme **retraîtée** dans cette étude si elle déclare dans l'enquête Emploi percevoir une pension de retraite liée à son activité passée (retraite de base et complémentaire), une retraite supplémentaire souscrite à titre professionnel ou individuel ou le minimum vieillesse.

### ► Pour en savoir plus

- **Castelain E., Delaporte A., Rémila N.**, « La situation des seniors sur le marché du travail en 2023 », Insee Références, édition 2024.
- **Bilonière M., Salibekyan-Rosain Z.**, « Les écarts de pension de retraite entre hommes et femmes sont plus faibles pour les Martiniquais qu'en France métropolitaine », Insee Analyses Martinique n° 61, mars 2023.
- **Chieze Devivier V., Mével E.**, « En 2023, six personnes sur dix en âge de travailler occupent un emploi en Martinique », Insee Flash Martinique n° 201, avril 2024.
- **Clarenc P.**, « En Martinique, les unités légales génèrent 7,8 milliards d'euros de production marchande en 2021, pour 3,3 milliards d'euros de valeur ajoutée », Insee Analyses Martinique n° 65, novembre 2023.
- **Motch A. et Forgeot G.** « Martinique's informal sector », Document de travail, Ceregmia, 2011.

